

AJ/21

COMITÉ INTERNATIONAL DES CRÉDITS DE RELÈVEMENT (International Committee for Relief Credits)

Intitulé : COMITE INTERNATIONAL DES CREDITS DE RELEVEMENT (INTERNATIONAL COMMITTEE FOR RELIEF CREDITS).

Niveau de classement : sous-série du cadre de classement.

Dates extrêmes : 1919-1921.

Importance matérielle : 4,6m.l. (35 articles).

Conditions d'accès : librement communicable, sous réserve des restrictions imposées par l'état matériel des documents.

Noms des producteurs :

Comité international des crédits de relèvement (International Committee for Relief Credits).

Histoire des producteurs :

Ce Comité, émanation de la Commission des réparations, a été fondé en 1920 pour administrer certains crédits accordés par les Etats en vue d'assurer d'une part la fourniture des produits alimentaires à l'Autriche et aux autres pays dans le dénuement en Europe centrale et orientale, d'autre part l'achat des matières premières nécessaires à la reconstruction de l'industrie dans ces mêmes pays en utilisant l'excédent de crédits non utilisés. Il eut pour tâche de coordonner les efforts pour aider ces pays. Il eut aussi pour rôle d'administrer les fonds accordés. Il fonctionna en 1920 et 1921 puis fut remplacé par le sous-comité des Crédits de production. Il fut liquidé en mai 1921. Il était présidé par M. Bradbury, représentant de la Grande-Bretagne. Il tenait ses séances à Paris, à l'Hôtel Astoria, siège de la Commission interalliée des réparations. Son Secrétaire général, M. Gorvin esq. installa ses bureaux 3, rue François 1er dans le huitième arrondissement.

Histoire de la conservation :

Toutes les archives produites par le comité ne se trouvent pas en AJ 21. En effet, des dossiers semblent avoir été perdus. Ainsi, les éléments principaux : les actes constitutifs, les procès-verbaux des séances, les éléments sur la liquidation du comité manquent. Les papiers du Secrétariat auraient été confiés à la bibliothèque du ministère des Finances. C'est ce service qui les a versé aux Archives nationales en avril 1941. Un classement, assez arbitraire a été effectué. Il comprend 568 dossiers numérotés. Les documents étant pour la plupart en anglais, l'inventaire a été rédigé en français et en anglais, en 1956. Son auteur, Philippe du Verdier les a réparti en 33 liasses qui ont été conditionnées. Un fichier alphabétique et un fichier numérique facilitent les recherches.

Présentation du contenu :

Des cartons traitent des différents pays, parmi lesquels l'Arménie, l'Autriche, la Géorgie, la Hongrie, la Lituanie, la Pologne, la Roumanie, la Serbie, la Tchécoslovaquie etc. qui ont bénéficié d'une aide par le biais du Comité. Sont également mentionnés les aides qui ont été fournies et les pays qui ont participé à cet effort. Plusieurs dossiers portent sur la conférence internationale qui s'est tenue à Bruxelles en septembre 1920. Celle-ci a préconisé de fournir aux pays concernés les matières premières indispensables à la remise en marche de l'industrie, de manière à fournir du travail aux populations et à améliorer la situation économique de ces pays. Même si des papiers fournissent des informations extrêmement utiles sur la situation dramatique, en particulier alimentaire, sur les pays d'Europe centrale et orientale à l'issue de la guerre, il convient de préciser que le comité n'était qu'un organe de liaison. Les sources complémentaires fournissent donc des renseignements très précieux et méritent d'être consultées pour compléter les informations sur ces questions.

Instruments de recherche : Voir [l'État des inventaires](#).

Sources complémentaires :

- **Archives d'autres producteurs en relation :**

Archives nationales : sous-séries AJ/5, AJ/6, AJ/7, AJ/8.

Sources de la notice :

- *Les Archives nationales. État général des fonds* (tome II), publié sous la direction de Jean Favier, directeur général des Archives de France, 1978.

Date de la notice : 2006.

Auteurs de la notice : Roseline SALMON (Philippe DU VERDIER, Alexandre LABAT)

AJ/21/ 1 à 33.

AJ/21/ 34 et 35.

Archives du Comité international des crédits de relèvement 1920-1921.

Fichier numérique et fichier alphabétique.